

Des traîtres portent des prénoms français, comme Emmanuel



Pour Emmanuel Macron, l'important c'est le Mali, pas les retraites des Français. Tant que les manifestants, hypnotisés par leurs leaders syndicaux vendus, ne comprendront pas que la destruction de tous les fondements de notre société est dictée par les tenants du grand capital immigrationniste, leur valet Macron jouera sur le velours. Ses ministres et parlementaires pourront chaque semaine faire un écran de fumée avec telle ou telle réforme ou proposition de loi. Il n'est de but que de diviser les Français en gagnant le plus de temps possible. Jouer la montre en consolidant jour après jour un État-Macron toujours plus répressif. Et que les idiots et les idiotesses ne s'y trompent pas, dégager Macron risque fort de ne plus être affaire de démocrassouille sous une République et un parlementarisme vérolés qui commandent une police devenue milice. La récente déclaration d'un syndicat de policiers en est la terrible et risible illustration : « qu'on arrête

d'être les dindons de la farce * ». Relisons bien cette phrase si pleine de vérité : oui les forces de l'ordre qui obéissent, via leur hiérarchie, à un Président qui trahit la Nation, sont les dupes volontaires d'une sanglante farce républicaine, la V^e du nom. Celle qui aboutit aujourd'hui à une dictature.

Oui les policiers ont raison d'être inquiets et de s'interroger sur la défiance que leur porte la population.

Combien sont-ils, les éborgneurs et estropiés du peuple, à subodorer désormais que l'État-Macron-Castaner les laissera condamner dans les procès qui se multiplient ? Combien de fois sera brandi le fameux article qui n'exonère pas les forces de l'ordre de leur responsabilité individuelle ? Combien sont-ils, ces hommes de main qui confondent maintien de l'ordre et milice de Macron, eux d'ordinaire si dociles avec les racailles des territoires perdus de la République ?

<https://ripostelaique.com/jusquou-les-forces-de-lordre-doivent-elles-obeir-a-letat.html>

<https://ripostelaique.com/tuerie-a-la-pp-les-politicards-et-la-hierarchie-policiere-doivent-etre-sanctionnes.html>

<https://ripostelaique.com/castaner-et-macron-accuses-de-crime-contre-la-population-civile.html>

C'est la République des copains et des pourris
<https://ripostelaique.com/cest-la-republique-des-copains-et-de-s-pourris.html>

« Tir à vue », de Fiorina Lignier : la répression de Macron contre les GJ

<https://ripostelaique.com/tir-a-vue-de-fiorina-lignier-la-repression-de-macron-contre-les-gj.html>

<https://youtu.be/I66V7qVEkho>

Dix flics osent perquisitionner chez un patriote, victime d'un grave AVC !

<https://ripostelaique.com/dix-flics-osent-perquisitionner-chez-un-patriote-victime-dun-grave-avc.html>

Emmanuel Macron, qui ne gouverne que par le mensonge et la répression sauvage, n'a de priorité que pour l'Afrique, pour

laquelle il envoie 200 soldats de plus au casse-pipe avec la plus grande mansuétude envers les terroristes de l'islam en France. Témoin les inadmissibles retour de djihadistes en France et les scandaleuses remise en liberté de ceux qui y sont détenus. Pour le Parti de la France, Jean-François Touzé vient de déclarer : » Ces déchets de l'humanité que sont les djihadistes encore réputés français n'ont d'autre patrie que celle de leur Dieu au nom duquel ils tuent. S'ils ont jamais été français, ils ne le sont plus, même si le gouvernement et sa majorité se refusent à prendre les mesures de déchéance de la nationalité qui s'imposeraient. »

Le rédacteur en chef de la revue « Confrontation », chargé de la communication-connexion au Parti de la France (dont le site est en train de faire peau neuve depuis l'élection de Thomas Joly à la présidence) est on ne peut plus clair sur la question du danger mortel islamiste.

Alignement devant un peloton et douze balles dans la peau

« La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, vient d'ouvrir grand la porte au retour des djihadistes « français » sur le sol national où, à condition qu'ils ne parviennent pas entretemps à s'enfuir, qu'ils ne soient pas considérés comme des malades mentaux au discernement affaibli et donc dispensés de peines, et que les tribunaux veuillent bien reconnaître leurs méfaits, ils devraient être incarcérés.

Pour combien de temps ? Comme disait autrefois un humoriste célèbre, populaire et authentiquement français contrairement à tant de ses successeurs d'aujourd'hui : pour « un certain temps ». Comme le montre bien l'exemple de Flavien Moreau, un des premiers convertis partis massacrer en Syrie, ingénument revenu en France quelques années plus tard, et qui vient d'être libéré après à peine sept ans de détention, ce « certain temps » est très relatif.

La presse, comme le gouvernement, parle de rapatriement. Il s'agit bien sûr d'un abus de langage. Ces déchets de l'humanité que sont les djihadistes encore réputés français n'ont d'autre patrie que celle de leur Dieu au nom duquel ils tuent. S'ils ont jamais été français, ils ne le sont plus,

même si le gouvernement et sa majorité se refusent à prendre les mesures de déchéance de la nationalité qui s'imposeraient. Il est, par ailleurs, significatif, alors que Macron vient de réunir à Pau les chefs d'État africains du G5 Sahel pour « resserrer le dispositif anti-djihadistes » et que la communauté internationale ne cesse d'affirmer être en guerre contre l'offensive islamiste, qu'aucun des pays occidentaux concernés n'ait pris le seul chemin qui aurait permis de régler définitivement la question du sort des prisonniers que la situation en Irak et le lâchage des Kurdes rendent incertain : celui de la constitution d'un tribunal international, non pas pénal – nous sommes de ceux qui ne cesseront jamais de dénoncer la tragique imposture de ce gadget dont eurent à souffrir nos amis serbes – mais MILITAIRE, qui aurait eu pour vocation de prendre, conformément aux lois de la guerre, les décisions nécessaires menant à l'alignement devant un peloton et à douze balles dans la peau. À moins que comme à Nuremberg, ils ne soient pendus haut et court. ».

Source : <http://synthesenationale.hautetfort.com/archive/2020/01/14/tandis-que-nos-soldats-se-battent-au-sahel-les-djihadistes-r-6205232.html>

On pourrait ajouter la perspective qu'un même tribunal militaire ait à connaître des responsabilités des politiciens et politiciennes qui ont trahi leur pays : Henri de Lesquen : Macron est passible de haute trahison <https://ripostelaique.com/henri-de-lesquen-macron-est-passible-de-haute-trahison.html>

Les traîtres ont des comptes à rendre

Les Traîtres : « tel est le titre de mon nouvel essai, qui paraît ce mardi aux Éditions Pierre-Guillaume de Roux. J'y accuse tous ceux qui, depuis des décennies, ont abandonné la France, en suivant les chimères de l'idéologie mondialiste et universaliste. Ceux qui persistent à mépriser le peuple enraciné et ses revendications alimentent sans cesse la crise de la démocratie. Rien n'est plus urgent que de demander des comptes à ceux qui ont abusé de la confiance des gens : par

Ivan Rioufol

« La République des traîtres est le vrai danger. Ce sont eux qui, par leur fanatisme universaliste, menacent la France millénaire. Pour eux, les seuls ennemis intérieurs sont le peuple enraciné et ses avocats. Les renégats sont prêts à user de la censure pour étouffer les plaintes. Ces messieurs à bonne figure ont trompé le pays qui les a élus. Ils sont plus dangereux que les immigrés extra-européens invités à garder leur mode de vie, ou les musulmans radicaux instrumentalisés par des apprentis-conquérants. » source

<http://blog.lefigaro.fr/rioufol/2020/01/les-traitres-tel-est.html>

Retour des djihadistes : j'ai déposé plainte contre l'État français

<https://ripostelaique.com/retour-des-djihadistes-jai-depose-plainte-contre-letat-francais.html>

La République française est représentée par des fripouilles
Pacte de Marrakech : ce qu'en dit Nicolas Dupont-Aignan (extrait principal)

<https://youtu.be/KyKwD8o8HIk>

Circulaire Castaner pour les prochaines municipales : les méthodes de voyous au sommet de l'État, par Jean-Frédéric Poisson

<https://youtu.be/JSoa1oaJ7gM>

Une liste non exhaustive de privilèges républicains que ne dénoncent surtout pas, ni la CGT de Martinez, ni les Insoumis de Mélenchon :

– un député au bout de seulement cinq ans de cotisation retraite touche une retraite moyenne de 1 500 €/mois alors qu'un employé pour 42 années de cotisation touchera 896 € en moyenne

– au bout de deux mandats de six ans chacun, un sénateur touche plus de 3 700 €/mois de retraite

– une cotisation retraite d'élus rapporte en moyenne 6,50 €/€ cotisé pendant vingt ans alors qu'un salarié du régime général

- touche entre 0,87 et 1,57 €/€ cotisé pendant quarante-deux ans
- un élu peut cumuler ses différentes retraites (jusqu'à 5 retraites)
- un élu peut travailler en touchant sa (ses) retraite(s) d'élu complète(s) sans plafond de montant alors que le citoyen lambda ne peut le faire sans dépasser la valeur de son dernier salaire
- les cotisations retraite des élus peuvent être abondées par les collectivités, ce qui permet à un parlementaire de toucher sa retraite à taux plein avec moins d'annuités de cotisation
- une partie de la pension de retraite des parlementaires est insaisissable (même en cas de fraude ou d'amende)
- un agent public qui voudrait se présenter à une élection législative ne devrait-il pas démissionner de la fonction publique ? Un salarié le doit, lui, s'il veut travailler ailleurs
- deux ans d'allocations chômage pour un salarié lambda du régime général et cinq ans pour les députés
- les députés qui ne se représentent pas peuvent toucher l'allocation différentielle et dégressive de retour à l'emploi. Un salarié qui démissionne n'a, lui, droit à rien
- il faut avoir un casier judiciaire vierge pour entrer dans certaines professions, ce qui n'est pas le cas pour être élu
- la fraude dans la déclaration de patrimoine d'un élu ne vaut pas la prison mais seulement 30 000 € d'amende alors que la simple fraude d'un citoyen pour faux et usage de faux d'un document délivré par l'administration est punissable de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende
- un parlementaire (député ou sénateur) touche une IRFM (indemnité représentative de frais de mandat) de 5 770 €/mois pour un député et de 6 200 €/mois pour un sénateur, dont l'usage n'est pas contrôlable et pour laquelle il n'a de compte à rendre à personne
- durant son mandat, un élu peut s'acheter un bien qu'il nomme souvent « permanence », le payer à crédit avec l'IRFM, qui est de l'argent public, et le garder ou le vendre pour son bénéfice personnel

- les parlementaires cumulards peuvent toucher plusieurs enveloppes de frais de représentation (frais en tant que président d'agglomération, frais en tant que maire, IRFM en tant que député...)
- la retraite d'un élu est garantie et connue d'avance alors qu'un salarié du régime général n'est sûr de rien
- l'indemnité de fonction d'un député et son IRFM ne sont pas imposables
- un député a droit au remboursement de frais de taxis parisiens (alors qu'il touche l'IRFM pour ça)
- un ancien sénateur ou un ancien député ont droit à la gratuité à vie en première classe SNCF
- un ancien sénateur et son conjoint ont le droit du remboursement de la moitié de 12 vols Air France/an et à vie
- un sénateur peut emprunter jusqu'à 150 000 € à un taux préférentiel
- les anciens ministres, leurs conjoints et leurs enfants ont droit à la gratuité à vie des vols Air France et à la gratuité à vie des transports sur le réseau SNCF
- un élu condamné définitivement ne rembourse pas les frais d'avocat dépensés pour lui par la collectivité

Où est aussi l'égalité de la République quand le coût de la nouvelle arnaque de la Complémentaire Santé Solidaire (qui rend payants les bénéficiaires de l'ex-ACS) est à un euro par jour, alors que le montant de ces contributions est divisé par 3 en Alsace-Moselle ?

Pierre Cassen décrit ce qu'il appelle le bordel Macron, et explique pourquoi il ne voit pas d'autre issue qu'une dictature, dans une France devenue ingérable

<https://youtu.be/kN8zZXLISt0>

Alors oui, comme l'affirme Yvan Rioufol : « À la source du malheur français, il y a des traîtres français qui portent des prénoms français. Cela fait quarante ans et plus... » :

<https://www.decitre.fr/livres/les-traîtres-9782363713292.html#resume>

Jacques CHASSAING

*source

:

<https://news.konbini.com/societe/arrete-detre-les-dindonsfarce-syndicats-police-preparent-mobilisation/>